



LA VILLE DE NEUCHATEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

La Distinction Romande d'Architecture 2010 fait halte à Neuchâtel

Le vernissage de l'exposition de la Distinction Romande d'Architecture 2010 (DRA II) aura lieu le 6 décembre à 18 heures au péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel et sera suivi à 19h30 par une table ronde au Muséum d'histoire naturelle sur le thème « *le rôle des maîtres d'ouvrages publics et privés dans la qualité architecturale* ». La DRA II exposera les 30 projets lauréats du 7 au 16 décembre 2011 au péristyle de l'Hôtel de Ville à Neuchâtel.

L'exposition sera ouverte par Olivier Arni, Conseiller communal, Directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement, et Boris Evard, architecte, co-président de la DRA II, le 6 décembre à 18 heures au péristyle de l'Hôtel de Ville.

La table ronde sur « *le rôle des maîtres de l'ouvrage publics et privés dans la qualité architecturale* », animée par Jean-Michel Pauchard, rédacteur à l'Express, réunira les architectes Marie-Claude Bétrix, membre du jury de la DRA II, Philipp Bruhlmeier, Jean-Michel Deicher, Julien Dubois, co-président de la DRA II, Jean-Claude Frund, Emmanuel Rey, Erdjan Opan, ingénieur civil, et les représentants des maîtres d'ouvrage Yves-Olivier Joseph, Olivier Neuhaus et Patrice Pasquier.

En septembre 2009, la Distinction Romande d'Architecture II 2010 était lancée à Serrières à l'occasion d'une rencontre entre le comité et les associations professionnelles, cantons, villes et autres partenaires de ce projet. Un an et 256 candidatures plus tard, la deuxième Distinction Romande d'architecture (DRA II), récompensait à la Chaux-de-Fonds des réalisations architecturales de grande qualité achevées entre 2006 et 2010 dans l'ensemble du territoire romand. Le jury, présidé par Mike Guyer, en a sélectionné 30, dont 7 ont été distingués, 14 mentionnés et 9 nominés. Après Genève, Zurich, Lausanne et Delémont, l'exposition itinérante s'arrête maintenant à Neuchâtel.

L'exposition permettra de voir les 30 projets primés, dont plusieurs concernent des bâtiments dans le canton de Neuchâtel ou réalisés par des architectes neuchâtelois : le complexe de la Maladière à Neuchâtel et 28 appartements au bord de l'eau à Gorgier-Chez-le-Bart de Genisnasca Delefortrie SA, le centre de recherches et développement de PMI à Serrières de Burckhardt + Partner SA, le campus Arc 1, Conservatoire de musique, Haute Ecole de Gestion Arc et les logements Ecoparc de Bauart Architectes et Urbanistes SA, ainsi que le centre d'accueil et de restauration à Mollens (VS) de frundgallina architectes fas sia. Elle se tient du 7 au 16 décembre de 7h30 à 18h30 (fermé le dimanche) au péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 29 novembre 2011

Direction de l'Urbanisme et de l'environnement

Renseignements complémentaires: Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal,
☎ 032 717 76 41, courriel: olivier.neuhaus@ne.ch